



Terre à pisé

02.125.A / 02.122.A

- Utilisation** : Terre prête à l'emploi pour la réalisation de murs en pisé et sols en terre damée.
- Composition** : Terre avec des grains de différentes dimensions et des cailloux.
02.125.A et 02.122.A pisé moyen 0–25 mm
- Propriétés physiques** : Densité sec env. 1.800 à 1900 kg/m³ (densité après mise en œuvre).
- Conditionnement** : 02.125.A naturellement humide, en vrac
02.122.A conditionné en Big-Bag de 1 tonne.
- Stockage** : Bâché sur sol propre et sans végétaux. Le matériau se conserve indéfiniment.
En big bag de 1 tonne, à l'abri ou sous bâches.
- Consommation** : 02.122.A un big-bag permet de réaliser 0,8 m² de mur de 50 cm d'épaisseur
02.125.A il faut compter 1,2 tonne de terre en vrac (terre foisonnées) par m² de mur de 50 cm d'épaisseur
- Mise en œuvre** : **Murs en pisé** : Au début de la mise en œuvre la consistance du matériau doit être vérifiée. Le pisé grossier est versé dans un coffrage suffisamment solide puis compacté manuellement ou à l'aide d'un fouloir pneumatique en couche régulière de 10 à 15 cm. *La présence d'un sous-bassement est obligatoire.*
Sols en terre battue : Une couche de pisé grossier est versée sur un sol propre et stable puis compactée à la main ou à l'aide d'une machine de façon régulière (D>8cm). Une couche de finition peut être réalisée avec du pisé fin (D>4cm). Pour la stabilisation de la surface du sol en terre battue on peut employer de l'huile de lin ou de la cire de Carnauba.
Le sol en terre battue n'a pas la capacité d'arrêter les remontées capillaires. Sa résistance à l'usure ne correspond pas forcément aux exigences requises par les sols des habitations contemporaines.
- Séchage** : Le temps de séchage du pisé dépend de son épaisseur, de la saison et des conditions climatiques. Pour des murs en pisé d'une épaisseur de 40 cm il faut prévoir un temps de séchage de 4 à 6 mois. Les sols en terre battue d'une épaisseur d'environ 12 cm nécessitent 1 à 3 mois de temps de séchage.
- Finition** : La finition des murs en pisé doit être entreprise uniquement après le séchage complet du mur. En intérieur, il est possible d'enduire avec de l'enduit monocouche AKTerre ou bien avec un enduit de finition en terre. Afin de prolonger le temps de travail de l'enduit de terre, il est nécessaire de mouiller suffisamment les surfaces à enduire. Pour l'enduit extérieur on peut utiliser un mortier de chaux aérienne ou faiblement hydraulique. Dans ce cas il faut mouiller suffisamment la surface à enduire, selon les règles de l'art. La pose du mortier doit s'effectuer selon les indications du fabricant. Pour tous les travaux d'enduit extérieur il est conseillé de se renseigner au cas par cas. Un mur en pisé réalisé selon les règles de l'art peut rester apparent, sans enduit, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Murs porteurs** : L'exécution des constructions en pisé requiert des connaissances particulières et une maîtrise des savoir-faire. Les travaux doivent être dirigés par un artisan spécialisé, qui possède de bonnes connaissances théoriques et pratiques